

*Questions orales***LE CANADIEN NATIONAL****LE RETARD DANS LE PAIEMENT DES SOMMES DUES AUX EMPLOYÉS MIS À PIED**

**M. J. R. Ellis (Prince Edward-Hastings):** Madame le Président, le ministre des Transports sait que, par suite des coupures de service effectuées par VIA Rail l'an dernier, un certain nombre d'employés du CN ont été mis à pied. Ceux-ci n'ont pas encore reçu leur indemnité de cessation d'emploi, ni les prestations auxquelles ils ont droit depuis août dernier. Quand ces employés toucheront-ils leur rémunération?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, je ne peux le dire exactement. Je n'ai pas eu le temps de le vérifier depuis mon retour de l'Ouest, mais je le ferai cet après-midi. La dernière fois que je me suis renseigné, il y a trois ou quatre jours, l'affaire était en marche. Le conseil des pensions du CN doit prendre une décision et il ne l'a pas encore fait. Les travailleurs étaient au courant des retards qui se produiraient normalement. Bref, que je sache, il ne se pose aucun problème important.

\* \* \*

**LA FONCTION PUBLIQUE****LES HAUSSES DE SALAIRES ACCORDÉES AUX EMPLOYÉS DES SERVICES GÉNÉRAUX**

**M. J. R. Ellis (Prince Edward-Hastings):** Madame le Président, j'ai une brève question supplémentaire à poser au président du Conseil du Trésor. Comme il le sait, les employés des services généraux de la Fonction publique ont conclu en décembre dernier une entente de deux ans, mais cette hausse de salaire n'apparaît pas encore dans leur chèque de paie. Je ne parle pas de leur chèque de rappel, mais bien de la hausse applicable en 1981 et 1982. Ils n'en ont pas encore vu la couleur. Le ministre pourrait-il nous dire quand ces employés toucheront cette hausse?

● (1440)

**L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor):** Madame le Président, j'ignorais qu'ils n'avaient pas encore touché leur hausse de salaire; je vais certes faire enquête.

\* \* \*

**LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL****L'APPLICATION À L'ÉTRANGER DE LA NOUVELLE LOI AMÉRICAINE**

**M. Maurice Foster (Algoma):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Comme le gouvernement s'est engagé à canadianiser l'industrie pétrolière canadienne d'ici à 1990 et que nous nous sommes opposés vigoureusement dans le passé à ce que la loi américaine s'applique à des filiales canadiennes de sociétés américaines installées au Canada, comment le gouvernement va-t-il réagir à la nouvelle selon laquelle la nouvelle loi améri-

caine, qui a déjà été adoptée par la Chambre des représentants, empêcherait l'achat non seulement de sociétés pétrolières américaines aux États-Unis, mais encore de leurs filiales canadiennes?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, ce projet de loi a effectivement été adopté par la Chambre des représentants. Par l'entremise de son ambassade à Washington, le gouvernement canadien a présenté des instances à l'administration américaine, lui signalant que le projet de loi, sous cette forme, entraînerait l'application extra-territoriale d'une loi américaine, ce à quoi le Canada et d'autres pays se sont toujours vivement opposés. On nous a informé que de nombreux membres de l'administration trouvaient le projet de loi mal rédigé. Nous attendons pour voir ce qui va se passer maintenant au Sénat. Nous suivons les événements de très près, et nous avons déjà porté nos objections à l'attention du gouvernement des États-Unis.

\* \* \*

**L'ASSURANCE-CHÔMAGE****L'AFFECTATION DE FONDS À DES PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOI**

**M. Derek Blackburn (Brant):** Madame le Président, en l'absence du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, je vais poser ma question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre de l'Emploi a annoncé hier qu'il prélèverait 100 millions de dollars de plus sur la caisse d'assurance-chômage pour créer des emplois alors que la création d'emplois devrait être financée directement par le budget. Comme nous avons plus d'un million de chômeurs qui ont désespérément besoin des prestations d'assurance-chômage, comment le ministre justifie-t-il ce détournement de fonds alors que les chômeurs ont perdu leur emploi à cause de la politique économique du gouvernement?

[Français]

**M. Rémi Bujold (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Madame le Président, j'aimerais dire à l'honorable député que l'annonce faite par le ministre, à savoir de prendre l'argent dans le fonds réservé à l'assurance-chômage, a tout simplement pour but d'expliquer la politique au sein du ministère, où il s'agit de distribuer les sommes d'argent pour pallier le chômage à travers le pays. Il est évident que ces sommes d'argent ne diminueront en rien les fonds disponibles pour compenser les gens qui désirent toucher des prestations de l'assurance-chômage, et qu'elles n'entraîneront aucune conséquence pour ces fonds.

[Traduction]

**M. Blackburn:** Madame le Président, je ne suis pas certain de ce que le député a dit à ce sujet, mais je vais vérifier les «bleus».